

The state of the s

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE INTERNATIONALE DU FIQH ISLAMIQUE | Rabi Al-Awal 1443 - Octobre 2021 NUMÉRO 12

PUBLIÉ EN ARABE, ANGLAIS ET FRANÇAIS |

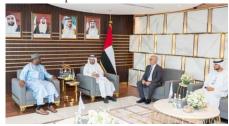
GRATUIT

#### L'AIFI et le Conseil mondial des Communautés musulmanes signent un Protocole de Coopération

internationale L'Académie islamique (AIFI) et le Conseil Mondial des Communautés Musulmanes (CMCM) ont signé jeudi 22 Al-Awal 1443 correspondant au 28 octobre 2021 un protocole de coopération en vue de promouvoir la coopération et le partenariat entre les deux institutions au plus haut niveau d'excellence et de performance. Du côté de l'Académie, le protocole a été signé par S.E. Professeur Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'AIFI, et du côté du CMCM, par S.E. Dr. Ali Rashid Al Nuaimi, Président du Conseil, au siège du Conseil à Abou Dhabi aux Emirats Arabes Unis. Ce protocole vise à soutenir et à assister les communautés musulmanes en dehors des États membres de l'Organisation de la Coopration Islamique (OIC) en leur fournissant le soutien intellectuel, culturel, et social afin de préserver leur identité musulmane et les protéger contre les idées extrémistes et les comportements néfastes contre l'Islam et leur pays de résidence. Ceci se fait par le biais des fatwas et des solutions appropriées fournis par l'AIFI et émanant de la Charia, d'une manière qui répond aux intérêts de ces communautés et contribue à leur intégration dans leurs pays. Le protocole de coopération vise également à organiser des cours de formation pour former et encadrer les mouftis, les imams et les prédicateurs des communautés musulmanes, contribuant ainsi à une nouvelle génération



de leaders religieux capables de relever les défis modernes armés de l'esprit tolérant de l'Islam tout en respectant les exigences de citoyenneté qui ne contredisent pas les valeurs et les objectifs de l'Islam. Dans le cadre de ce protocole, des activités seront entreprises pour promouvoir les valeurs et la culture du dialogue et de la coexistence afin de contribuer à l'intégration des communautés musulmanes dans leurs pays et de présenter la véritable image de l'Islam au monde, contribuant ainsi à lutter contre l'islamophobie et à promouvoir les valeurs de tolérance et de paix dans ces communautés. Les deux parties ont également convenu de publier et de traduire des ouvrages et des recherches scientifiques contemporaines qui analysent le phénomène de l'antireligion, les discours de haine et les motifs de mépris des symboles religieux et culturels. Elles ont également convenu de publier et de traduire d'importants ouvrages patrimoniaux qui montrent la prééminence de la Charia dans la promotion de la coexistence, le renforcement de l'éducation, l'échange et la diffusion des connaissances, ainsi que la sensibilisation aux questions du patrimoine islamique, du dialogue interconfessionnel et de la lutte contre l'antireligion, les discours de haine, ainsi qu'aux fondements de la coexistence. Fondé en 2008 à Abu Dhabi (EAU), le CMCM a pour mission de coordonner les efforts des organisations au sein des communautés musulmanes et d'améliorer le niveau professionnel de ces communautés en encourageant et en motivant leurs citoyens musulmans à contribuer à l'avancement de leurs pays, que ce soit dans le domaine civil ou économique. Elle vise également à corriger les stéréotypes anti-islamiques et anti-musulmans et à combler le fossé intellectuel entre les différentes parties de la société humaine.



### Le Secrétaire Général visite l'Union des Agences de Presse de l'OCI (UAP)



Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général L'Académie de internationale du Figh islamique (AIFI), a rendu visite au siège de l'Union des Agences de Presse de l'OCI (UAP) dans la ville de Jeddah, à la tete d'une délégation le mercredi 14 Rabi Al-Awal 1443 (20 octobre 2021). M. Mohammed Al-Yami, Directeur Général de l'UAP, a reçu S.E le Secrétaire Général en lui souhaitant la bienvenue. Il s'est félicité de la visite de Son Excellence et s'est réjoui de l'intérêt de l'Académie pour le renforcement de la coopération et de la communication avec l'UAP afin d'atteindre des objectifs communs. Pour sa part, le Secrétaire Général de l'Académie a remercié le Directeur général pour son accueil chaleureux et s'est dit honoré de cette visite au siège de l'UAP en reconnaissance de l'excellente réputation dont elle jouit et des services

médiatiques essentiels qu'elle fournit à toutes les agences opérant sous l'égide de l'OCI. Son Excellence a également affirmé que l'UAP et l'Académie partagent de nombreux objectifs qui nécessitent une coopération étroite entre elles. Ainsi, la coopération et la coordination entre ces deux institutions visent à diffuser et à renforcer la voie du juste-milieu, de tolérance et de modération au sein et en dehors du monde musulman. Son Excellence a conclu son discours en saluant le rôle important de l'UAP et en espérant une transmission des résolutions et des recommandations de l'Académie à un public plus large, grâce à ses vastes réseaux et infrastructures médiatiques. D'autre part, M. Younus Inayat, directeur des relations et du développement stratégique à l'UAP, a présenté en détail au Secrétaire Général les activités, le plan stratégique et les objectifs de l'UAP, en soulignant la manière de relier ce plan aux objectifs communs et les aspects de convergence entre les deux organismes, afin d'atteindre davantage de musulmans dans le monde. A l'issue de la visite, les deux parties ont convenu de poursuivre la coordination afin de conclure un partenariat stratégique à long terme qui conduira à la signature d'un accord de coopération définissant les aspects de collaboration entre les deux organismes. En tant que l'un des organes subsidiaires de l'OCI, dont le siège se trouve à Djeddah, en

Arabie Saoudite, l'UPA rassemble les agences de presse du monde musulman sous l'égide de l'OCI et guidée par ses principes et ses objectifs. Elle comprend des agences de presse officielles et nationales des États membres et vise à mettre en œuvre des programmes et des projets qui mettent en lumière les causes communes du monde musulman. Elle produit également des reportages audiovisuels dans différentes langues pour les distribuer aux agences de presse des États membres. La rencontre s'est déroulée en présence de Mme Sarah Amjad, directrice des affaires familiales et de la femme à l'Académie, M. Mohammed Al-Idrisi, directeur des médias et des relations publiques, et M. Mourad Tlili, conseiller du SG pour les relations publiques et les affaires médiatiques. Du côté de l'UAP, M. Abdulqader AlZahrani, directeur de la production et directeur par intérim des affaires administratives et financières, et M. Salah Mourad, directeur du marketing et du financement.



## Le Secrétaire Général visite l'Autorité générale des Affaires islamiques à Abou Dhabi



Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de L'Académie et la délégation qui l'accompagne ont rendu visite au siège de l'Autorité générale des Affaires islamiques et des Awqaf à Abou Dhabi, aux Émirats arabes unis, le jeudi 22 Rabi al-Awal 1443, correspondant au 28 octobre 2021. Son Excellence a été reçu par Cheikh Mohammed Saeed Al Neyadi, directeur général de l'Autorité, et ses directeurs exécutifs, qui ont souhaité la bienvenue à leur honorable invité et l'ont remercié pour sa visite, qui confirme la volonté de l'Académie de renforcer les liens de coopération avec l'Autorité générale et d'autres institutions religieuses officielles dans les États membres de l'OCI. Son Excellence a également salué le grand soutien que l'Autorité reçoit des dirigeants des EAU et son empressement à diffuser le message lumineux et civilisé de l'Islam et à consolider les valeurs de tolérance, de coexistence et de

respect de la diversité culturelle, ethnique et religieuse. D'autre part, S.E. a fait remarquer qu'il existe une profonde corrélation entre les objectifs des deux institutions, ce qui permet aux deux parties de renforcer la coopération, la coordination et la communication afin de servir l'Islam et les musulmans du monde entier. De sa part, S.E. a exprimé ses profonds remerciements et sa sincère gratitude aux dirigeants et au peuple des EAU pour leur accueil chaleureux et leur hospitalité, et a salué leur soutien financier et moral apporté à l'Académie depuis sa création jusqu'à ce jour. Il a également exprimé sa joie quant à cetté visite, qui vise à discuter avec les hauts responsables des affaires religieuses aux EAU, ainsi qu'avec les institutions intellectuelles et académiques, sur les intérêts mutuels en particulier en ce qui concerne la bonne gouvernance des affaires religieuses à la lumière des valeurs de tolérance et de coexistence pacifique entre les sociétés; et ceux aussi par la réfutation et la renonciation de extrémisme et du fanatisme soit-elle dans la pensée ou la pratique. S.E. a ensuite ajouté: «C'est une question de joie et de plaisir que le plan stratégique de l'Académie comprenne des programmes et des activités intellectuelles et scientifiques qui sont compatibles avec les aspirations et les programmes de l'Autorité générale, en plus du fait que l'Autorité générale s'efforce de suivre le rythme des changements en cours, et de réaliser les espoirs et les aspirations

de la société émiratie en renforçant les liens de communication et de coopération avec l'Académie, et sa volonté d'accueillir la prochaine session annuelle de l'Académie.» Il convient de noter que l'Autorité des Affaires islamiques d'Abou Dhabi a été fondée en 2006 et œuvre à gérer les qffqires religieuses qux EAU. Parmi ses responsabilités les plus importantes figurent l'orientation, la consultation, la direction et supervision des Mosquées, la Fatwa, les affaires des pelerins, la publication du Sain Coran ainsi que la gestion des Awqaf. Ont assisté à la réunion, du côté émirati, les directeurs exécutifs de l'Autorité général des Affaires islamiques, des Awqaf, de l'Ifta et des mosquées, et du côté de l'Académie, Mme Sarah Amjad, directrice des affaires familiales et de la femme, et M. Amjad Ibrahim, Chef des Protocoles.



# Le Secrétaire Général préside la session de clôture de la 19e conférence annuelle des Conseils chariatiques de l'AAOIFI

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de L'Académie a présidé les débats du quatrième panel de discussion, sur le thème «Fatwa basée sur une autre Fatwa dans l'exercice des Conseils chariatiques», lors de la 19e Conférence Annuelle des Conseils chariatiques de l'AAOIFI, le mercredi 7 Rabi al-Awal 1443 (13 octobre 2021). Cette session de clôture de la conférence a été suivie par des érudits et des cheikhs de haut niveau, à savoir S.E. Cheikh Abdullah Al-Mutlaq, membre du Conseil des Grands Savants d'Arabie saoudite, conseiller à la Cour royale saoudienne, S. E. Cheikh Prof. Sayed Muhammad Al-Tabatabaei, membre du Conseil d'administration de l'AAOIFI, S.E. Dr. Abdul Bari Mishaal, membre du Conseil de gouvernance et d'éthique de l'AAOIFI, S.E. Cheikh Dr. Saad bin Nasser Al-Shathri, membre du Conseil des Grands Savants d'Arabie saoudite, conseiller à la Cour royale saoudienne, S.E. Dr. Walid Hegazi, membre du Conseil de gouvernance et d'éthique de l'AAOIFI, ainsi que S.E. Cheikh Abdul Sattar Al Qattan, membre du Comité des normes chariatiques de l'AAOIFI. S.E. Prof. Sano a eu l'honneur de modérer cette dernière session, dont les thèmes tournaient autour des fatwas émises par les conseils de surveillance chariatique basées sur des fatwas émises par d'autres conseils et dans quelle mesure elles sont contraignantes. En outre, il a evoqué les problèmes liés à certains conseils de surveillance chariatique qui ne divulguent pas



la source de certaines fatwas qui s'appuient parfois sur les fatwas d'autres conseils, ou sur l'opinion d'un de ses membres sans y faire référence. Les intervenants ont également abordé la question de la «fatwa basée sur une autre fatwa», ses critères généraux dans la Charia et son impact -en particulier- sur la conformité de l'industrie financière islamique à la Charia, et la mesure dans laquelle elle défie l'objectif de l'Ijtihad collectif dans le travail des conseils de surveillance de la Charia en général. La session de clôture a clarifié le jugement de la Charia sur ce sujet. S.E. Prof. Koutoub Sano a commenté le sujet de la discussion en cours en notant que l'objectif de ces conseils de surveillance chariatique est d'organiser et de guider les transactions des banques et institutions financières islamiques afin qu'elles effectuent leur travail de la manière la plus complète et en totale cohérence avec les enseignements de la Charia, ce qui garantit leur succès, leur prospérité et leur développement d'une manière qui sert le bien-être des musulmans

du monde entier. Pour y parvenir, les Conseils chariatiques doivent choisir des érudits qui remplissent les conditions de l'Ijtihad afin d'éviter l'infiltration de personnés qui ne remplissent pas ces conditions. Son Excellence a également précisé l'importance de mettre en évidence les preuves juridiques que les Conseils adoptent dans leurs fatwas, car il existe une différence subtile entre Taqlid (imitation) et Ittiba (suivi). Le Taqlid consiste à prendre la parole de quelqu'un dont le dicton n'est pas une obligation sans connaître les preuves de son dicton. Quant à l'Ittiba, c'est prendre la parole de quelqu'un dont la dicton n'est pas une obligation, mais après avoir connu les preuves de son dicton. Par conséquent, il est nécessaire que les conseils de surveillance chariatique identifient les preuves des fatwas des autres conseils sur lesquelles ils s'appuient, de sorte que leur acceptation de ces fatwas après en avoir connu les preuves relève de l'Ittiba et non du Taqlid, car le Taqlid est répréhensible et ne convient pas à ceux qui ont atteint le niveau de l'Ijtihad. Son Excellence a conclu en félicitant les éminents Cheikhs participant à la conference pour leur analyse scientifique et juridique précise afin de guider le travail des institutions financières islamiques au profit de la Oumma et de son succès économique. À la fin de la session, Son Excellence a remercié tous les participants et a félicité l'AAOIFI pour le reussite de la conférence, en lui souhaitant davantage de progrès et de prospérité.

## L'AIFI et l'Académie Soudanaise du Figh signent un Protocole de Coopération



Dans le cadre du renforcement de la coopération, du partenariat et de la coordination entre l'Académie Internationale de Fiqh Islamique (AIFI) et de nombreuses institutions scientifiques actives dans le domaine des études juridiques et de la recherche scientifique à l'intérieur et à l'extérieur du monde musulman, et sur la base des objectifs de l'Académie, qui prévoit l'encouragement de l'Ijtihad collectif dans les questions et les problèmes de la vie contemporaine en vue de fournir des solutions découlant de la Charia, S. E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a signé un un protocole de coopération avec S.E. Dr. Abdel Rahim Adam Muhammad Suleiman, Président de l'Académie du Figh Islamique du Soudan, le mardi 06 Rabi al-Awal 1443 (12 octobre 2021). Le protocole de coopération vise à établir un large partenariat stratégique dans le domaine du renforcement des activités

académiques et de recherche scientifique des deux institutions, en particulier dans l'étude du Fiqh islamique, et des calamités et phénomènes dans les domaines des sciences naturelles théoriques et appliquées, par le biais de la recherche scientifique et d'études Fiqh et de leur application à la réalité d'aujourd'hui en exprimant l'opinion appropriée de la Charia et en apportant des solutions adéquates. Le protocole de coopération vise également à améliorer la coopération, la communication continue et la coordination entre les deux institutions dans les domaines de l'organisation de conférences, de symposiums, d'ateliers, de formation et du mentorat, ainsi que de l'échange de brochures et de publications et de la représentation mutuelle lors de conférences et de symposiums d'intérêt commun. Grace à ce protocole d'accord, les deux parties ont convenu de former un comité spécialisé chargé de déterminer les aspects de coopération entre elles et les moyens et mécanismes de mise en œuvre stipulés dans ce protocole. Il convient de noter que la durée de ce protocole d'accord est de trois ans à compter de sa signature et qu'il sera automatiquement renouvelé, à moins que l'une des parties exprime le souhait d'y mettre fin. Ce protocole de coopération fait suite à la rencontre et à la discussion qui ont eu lieu durant la visite du Dr Abdelfatah Abnauf, directeur de la planification et de la coopération internationale, à l'Académie de Fiqh du Soudan le 12 août 2021, où les

projet de protocole de coopération entre les deux institutions. Commentant ce protocole, S.E. Prof. Koutoub Sano a déclaré : «Nous espérons que ce protocole marquera le début d'une nouvelle phase dans les solides relations de coopération entre l'AIFI et L'Académie soudanaise du Fiqh afin de coordonner les efforts et d'apporter des solutions efficaces aux problèmes de la vie contemporaine, et à toutes les questions qui concernent les musulmans du monde entier. L'Académie soudanaise du Fiqh trouvera auprès de nous tout le soutien et les encouragements nécessaires pour lui permettre de clarifier les jugements de la Charia sur les questions et les problèmes qui concernent les musulmans de la République du Soudan». Il convient de noter que l'Académie de Figh de Soudan est le substrat du Conseil de la Fatwa du Soudan. Elle était fondée en 1998 et est un organisme officiel indépendant doté d'une personnalité juridique. Elle comprend 40 membres dont les majorité sont des érudits de fiqh; ainsi que des experts en langue arabe et d'autre domaines scientifiques, économiques, et juridiques.



## Le Secrétaire Général visite le Consulat général de Jordanie

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Général de L'Académie Secrétaire internationale du Figh islamique (AIFI) a effectué une visite officielle, le Jeudi 15 Rabi Al-Awal 1443 correspondant au 21 octobre 2021 au siège du Consulat général du Royaume Hachémite de Jordanie à Djeddah. Son Excellence et la délégation qui l'accompagnait ont été reçus par le Consul général de Jordanie, Son Excellence l'ambassadeur Jaafar Mohammed Jaafar Rami Mashhour Al-Monsieur général Kharabsheh, Consul adjoint. Monsieur le Consul Général a exprimé sa joie de recevoir la délégation de l'Académie, soulignant son honneur de le rencontrer à nouveau, ainsi que la volonté Royaume Hachémite de Jordanie d'établir des ponts de communication et de coopération avec l'Académie, en particulier en ce qui concerne les affaires religieuses, le juste milieu, et la coexistence. De sa part, S.E. Professeur Sano a également exprimé sa gratitude de cette visite et son empressement à rencontrer le Consul Général pour lui exprimer ses remerciements pour la bonne préparation et la coordination pour sa récente visite en



Jordanie, dans les meilleures conditions et qui a donné lieu à plusieurs rencontres importantes avec les plus éminents savants et hommes de l'Etat jordaniens, en premier lieu Son Altess Royal Prince Ghazi bin Mohammed, Conseiller de Sa Majesté le Roi Abdullah II pour les Affaires Religieuses, et Mr le Premier Ministre, Dr. Bishr Al-Khasawneh, S.E Dr. Muhammad Al-Khalayla Ministre des Affaires religieuses, le Grand Juge Abdel Hafidh al-Rabta, et Le Grand Moufti du pays Abdulkarim al-Khasawneh, et le Président de l'Université internationale des Sciences islamiques. Cette visite a abouti à la signature accord de coopération et renforcement de relations de partenariat stratégique importantes et fructueuses

avec plusieurs institutions scientifiques et religieuses, dirigées par le ministère des Awqaf et des Affaires islamiques et des Lieux saints. Son Excellence a également salué l'excellent niveau scientifique qu'il a constaté lors de sa visite des institutions et centres islamiques en Jordanie et a exprimé la volonté de l'Académie de fournir toutes les capacités scientifiques et morales pour soutenir les efforts des savants en Jordanie, Le Secrétaire Général de afin de propager les valeurs de modération et de tolérance et de confronter extrémisme. l'Académie était accompagné lors de cette visite par M. Mondher Al-Chouk, Directeur des Affaires du Cabinet à l'Académie, Mme Sarah Amjad, directrice des affaires familiales et de la femme M. Mourad TLiLi, Conseiller du Secrétaire Général pour les relations publiques et les affaires médiatiques, et M. Amjad Ibrahim, Chef des Protocoles.



# L'Académie et le Département des Affaires islamiques et des Activités caritatives signent un Protocole de Coopération à Dubaï



Dans le cadre du renforcement de la coopération, du partenariat et de la coordination entre l'Académie internationale du Figh islamique (AIFI) et les institutions officielles à l'intérieur et à l'extérieur du monde musulman, Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'AIFI, et S.E. cheikh Hamad Al Sheikh Ahmed Al Shaibani, directeur général du Département des Affaires islamiques et des Activités caritatives à Dubaï, EÂU, ont signé un protocole de coopération le lundi 26 Rabi Al-Awal 1443 (1er novembre 2021). Ce protocole de coopération vise à établir un partenariat stratégique dans le domaine du soutien de la recherche scientifique, des capacités et des moyens des deux institutions et à encourager l'excellence dans le développement, la diffusion et l'application des connaissances afin promouvoir la vie des

personnes et des sociétés, en plus de traiter des questions de jurisprudence contemporaines concernant les fatwas et le travail caritatif et ceci afin de clarifier les positions de la Charia sur les problèmes de la vie contemporaine. Le protocole vise également à améliorer la coopération et la communication continue, à renforcer la coordination entre les deux institutions dans l'organisation de conférences et de symposiums, d'ateliers de travail et de formation, à échanger des publications et à se représenter mutuellement lors de conférences et de symposiums conjoints d'intérêt commun. Suite à la signature de ce protocole, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano a exprimé ses sincères remerciements et sa reconnaissance au gouvernement et au peuple émiratis pour leur soutien et leur attention généreuse à l'Académie depuis sa création il y a quarante ans, notant à cet égard les «relations étroites» entre l'Académie et le Département des Affaires islamiques, qui a précédemment accueilli deux des vingt-quatre sessions de l'Académie dans l'Emirat de Dubaï. Son Excellence a également exprimé sa grande satisfaction quant à la prospérité et à l'excellente organisation que lui et sa délégation ont constatées dans les activités et les programmes du département, ainsi qu'à la créativité qui caractérise les performances du département, félicitant à cette occasion le directeur général, le cheikh Hamad Al Shaibani

et son équipe pour leur excellence et leur compétence. Son Excellence a également exprimé son souhait de voir les États membres de l'Académie bénéficier de l'experience du département, notamment dans le domaine des fatwas virtuelles, des mosquées intelligentes, de la mémorisation intelligente du Saint Coran et du développement des œuvres caritatives. Selon les termes du protocole, les deux parties ont convenu de former un comité spécialisé qui se réunira, désormais, deux fois par an pour déterminer les aspects de la coopération entre elles et les moyens et mécanismes de mise en œuvre prévus dans ce protocole. Il est à noter que la durée de ce protocole de coopération est d'un an à compter du jour de sa signature et qu'il est renouvelé tacitément, à moins qu'une partie n'exprime son souhait d'y mettre fin.



## Le Secrétaire Général participe à la 20e Conférence du Droit de la Famille musulmane à Djakarta



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de L'Académie internationale du Figh islamique (AIFI), a participé à la première session plénière de la conférence sur le droit de la famille musulmane, le mardi 20 Rabi Al-Awal 1443, correspondant au 26 octobre 2021. Cette conférence s'inscrit dans le cadre des activités de la 20e conférence annuelle sur les études islamiques en Indonésie Dans son discours, S.E. a rémercié les organisateurs d'avoir accordé l'attention nécessaire à cet aspect vital de la vie musulmane et a souligné l'importance de telles conférences scientifiques spécialisées pour la recherche et l'étude des lois relatives à la famille musulmane en raison de leur profond impact sur la cohésion du tissu social et l'octroi à tous les membres de la famille, en particulier les femmes, de tous leurs droits tels qu'ordonnés par la Charia, le Coran et la Sounna. Au cours de son discours, il a évoqué l'importance de revoir certains concepts et un ensemble d'Ijtihad qui ont été tissés autour des questions liées aux femmes musulmanes, en commençant par le mariage des filles mineures, en passant par l'importance de

documenter le mariage et le divorce, aux questions de garde d'enfants, et en terminant par la mutilation génitale féminine, et les femmes occupant des mandats judiciaires et publics. Il a déclaré qu'il y a une confusion entre les dispositions de la Charia et de nombreuses coutumes et traditions qui sont traitées comme des dispositions légales, alors elles sont des traditions et des coutumes qui devraient être examinées par la Charia et ses objectifs. Il a souligné à cet égard l'importance de corriger plusieurs ambiguïtés et de clarifier certaines formes d'Ijtihad circonstancielles qui ont permis certaines pratiques de devenir nuisibles et inacceptables, comme dans le cas du mariage des mineurs, car il n'est pas acceptable aujourd'hui d'exagérer la soi-disant légitimité de ce type de mariage dont les méfaits sont plus grands que ses avantages. Il n'y a aucune raison de se tourner vers certaines narrations anciennes notamment celle concernant la mère des croyants Aicha (RA) du fait que cette narration est réfutée par les faits historiques qui relatent qu'elle avait 17 ans et non 7 ans lorsqu'elle a épousé le Prophète Mohamed (PSL). En outre, Son Excellence a déclaré qu'il est temps de mettre fin aux mutilations génitales féminines, à l'empêchement des femmes qualifiées d'accéder à la magistrature. Il a ajouté que la Charia a préservé droits économiques des femmes pendant des siècles, car elle leur a permis d'hériter à une époque où les femmes étaient marginalisées et n'obtenaient

pas leurs droits matériels et moraux les plus fondamentaux. La Charia a également considéré l'importance du rôle des femmes au sein de la famille, en insistant sur le fait qu'elles doivent recevoir une bonne éducation afin de pouvoir élever des générations distinguées qui peuvent servir la Oumma et portent le message éclairé de l'Islam. enfin il a également évoqué l'importance des dispositions de la Charia pour préserver la dignité morale et l'intégrité physique des femmes. Ainsi, il n'est pas permis par la Charia de l'agresser verbalement ou physiquement, ni de pratiquer certaines coutumes sociales qui lui sont préjudiciables. Il a également souligné la nécessité de filtrer les coutumes et traditions avec les enseignements et les objectifs de la Charia. Ont également participé à la session, le Dr Farid Shuaib, chef du département de droit civil à l'Université islamique internationale de Malaisie, Dr Eka Srimulyani, professeur de psychologie à l'Université islamique Sharif Hidayatullah en Indonésie, et Dr Euis Nurlaelawati, professeur de droit islamique de la famille à l'Université islamique Sharif Hidayatullah.



# S.E. Dr. Hamdan al-Mazrouie acceuille le Secrétaire général de l'Académie à l'Université Mohammed bin Zayed pour les Sciences humaines

S.E. Dr. Hamdan Musallam Al Mazrouie, Président du Conseil d'Administration de l'Université Mohammed bin Zayed pour les Sciences Humaines, a reçu S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de L'Académie internationale du Figh islamique (AIFI), le mercredi 27 Rabi al-Awal 1443 correspondant au 03 novembre 2021 au siège de l'université à Abou Dhabi, aux Emirats Arabes Unis. S.E. le Président de l'Université a souhaité la bienvenue à son invité et à sa délégation, exprimant son plaisir pour cette visite qui confirme la volonté de S.E. de renforcer la coopération et le partenariat entre l'Académie et les principales institutions scientifiques des Etats membres de l'OCI. Il a également exprimé sa haute appréciation pour les contributions intellectuelles distinguées du Secrétaire Général dans le domaine de la rationalisation du discours religieux, de la diffusion des valeurs de modération, de tolérance et de coexistence, et de la promotion de l'appartenance nationale et de l'engagement aux exigences de la citoyenneté, rejetant toutes les formes d'extrémisme, de fanatisme et de violence. S.E. a noté que l'Université Mohamed bin Zayed s'efforce de préparer une génération équilibrée, distinguée et positive de jeunes qui portent en eux les préoccupations de la Oumma et œuvrent pour faire progresser ses institutions conformément aux sages directives des dirigeants émiratis qu'Allah a accordées à



ce pays béni. S.E. a conclu son discours en exprimant la volonté de l'université de coopérer étroitement avec l'Académie en signant un accord de coopération dans des domaines scientifiques et académiques d'intérêt commun et en échangeant des ressources de connaissances et des publications. De sa part, le Secrétaire Général a exprimé ses sincères remerciements et sa gratitude au Président de l'Université pour l'accueil chaleureux, faisant l'éloge du soutien généreux et de l'attention distinguée que l'Académie reçoit du sage leadership des ÉAU, et saluant le fait que les EAU a déjà organisé quatre sessions de l'Académie. Il a également exprimé sa grande reconnaissance aux EAU pour avoir pris en charge le coût de l'édition de la plus gigantesque encyclopédie savante sur les maximes du Fiqh et de l'Oussoul de l'histoire islamique, connue sous le nom d'Encyclopédie Zayed des Maximes du Fiqh et des Oussoul, exprimant à cette occasion

le souhait de l'Académie à réimprimer l'encyclopédie après sa révision complète, afin de permettre aux savants et aux chercheurs du monde entier de bénéficier de cet éminent trésor scientifique. Aussi il a exprimé son souhait de signer prochainement un accord de coopération entre les deux institutions afin de renforcer les liens de coopération. Il a conclu son intervention en invitant le Président de l'Université, le Chancelier et les deux Vice-Chanceliers à se rendre au Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah pour définir le cadre général de l'édition révisée de l'encyclopédie et continuer à discuter des moyens de renforcer la coopération et la coordination entre les deux institutions dans tous les domaines. Ont assisté la réunion Dr Khaled Al Dhaheri, recteur de l'Université, Dr Saif Al Shaali, Vice-recteur pour le développement, et Dr Khalifa Al Dhaheri, Vice-recteur pour les affaires académiques. Étaient également présents Mme Sarah Amjad, directrice des affaires familiales et de la femme, M. Khaled Al Ahmadi, chef des affaires administratives et de la formation, et M. Amjad Al Mansi, chef des protocoles.



## Le Secrétaire Général de l'AIFI inaugure la Conférence internationale de la Finance sociale islamique en Indonésie

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale de Figh Islamique (AIFI), a inauguré le mardi 20 Rabi al-Awal 1443 (26 octobre 2021), la Conférence internationale de la Finance sociale islamique de la perspective du Fiqh sous le slogan de «Promouvoir l'Indonésie comme un Centre global pour la Finance sociale islamique». Le discours de bienvenue de la conférence a été présenté par le Dr Marsudi Syuhud, président du Conseil des Oulémas indonésien, qui a salué le rôle joué par l'Académie dans le cadre du partenariat avec les co-organisateurs pour la tenue de cette importante conférence, en plus de la participation des érudits de l'Académie lors de cette conférence, dirigée par S.E. Prof. Koutoub Sano, ce qui représente un véritable élan pour la conférence, et un enrichissement des discussions et des idées afin de consolider le concept de la finance sociale islamique et d'en faire un moyen efficace de servir l'économie islamique en Indonésie et dans d'autres pays musulmans. Dans son discours, le Secrétaire Général de l'Académie a exprimé sa joie de participer à cette conférence en prononçant le discours d'ouverture. Il a également exprimé sa satisfaction quant au partenariat qui a réuni l'Académie, le Conseil indonésien des oulémas et la Banque centrale d'Indonésie pour organiser cet événement, souhaitant davantage de coopération et de coordination avec les autorités compétentes des États membres de



l'OCI, afin qu'elles puissent bénéficier de l'expertise scientifique de l'Académie et de ses vastes capacités pour atteindre leurs objectifs et servir les musulmans du monde entier. Son Excellence a également appelé les érudits et les chercheurs en finance et en économie islamiques à accorder à la finance sociale islamique toute l'attention qu'elle mérite en raison de son impact profond sur nos sociétés et des solutions économiques qu'elle peut apporter à de nombreux problèmes chroniques tels que la pauvreté, les maladies et l'ignorance. Son Excellence a ajouté que les institutions de finance sociale islamique comprennent certaines institutions bien établies dans l'Islam, telles que la Zakat, le Waqf, les œuvres de bienfaisance, les vœux,

les pénitences, et les testaments, notant à cet égard l'importance d'utiliser ces institutions pour lutter contre la pauvreté et assurer une redistribution équitable des richesses qui inclut tous les segments de la société, en particulier les personnes marginalisées, qui ont un besoin urgent de soutien et d'aide. Son Excellence a souligné l'importance du projet de la République d'Indonésie visant à promouvoir le financement social islamique en renforçant l'intérêt qu'il suscite, en développant ses institutions et en diffusant son importance, dans le but de d'élever la position de l'Indonésie parmi les États membres de l'OCI, une position qui la qualifie pour être un centre mondial pour ce type de financement et un phare guidant le reste des pays musulmans pour fournir des solutions radicales aux problèmes de pauvreté et de dénuement qui balaient notre monde musulman et les communautés musulmanes partout dans le monde. Son Excellence a également indiqué que l'infrastructure sociale de l'Indonésie et ses ressources humaines et naturelles la qualifient pour jouer ce rôle. Ont également participé à cette session d'ouverture, S.E. Dr Marouf Amin, Viceprésident de la République d'Indonésie, et S.E. Dr Zain Al-Tawhid Saadi, Sous-Secrétaire du Ministère des Affaires Religieuses.

### L'AIFI et l'Université de Charjah signent un protocole de coopération



Dans le cadre des efforts de L'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) pour réaliser la convergence intellectuelle et l'intégration des connaissances entre les principales institutions scientifiques des Etats membres de l'OCI, S. E. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, et S.E. Prof. Hamid Majul Al Nuaimi, Directeur de l'Université de Charjah, ont signé un accord de coopération stratégique entre les deux institutions le jeudi 29 Rabi al-Awal 1443 (04 novembre 2021) au siège de l'université dans l'Emirat de Charjah, Emirats Arabes Unis. Cet accord vise à établir un partenariat stratégique afin de bénéficier mutuellement des capacités scientifiques et de recherche des deux institutions et de l'étude conjointe

des questions et problèmes contemporains en vue de les orienter et de les rationaliser. L'accord vise également à la co-organisation des conférences, des séminaires, des ateliers de travail et des formations, à échanger des publications et à représenter les deux parties lors des conférences et des séminaires dans des domaines d'intérêt commun. Le Secrétaire Général de l'Académie a exprimé sa joie devant le développement remarquable, les progrès rapides de l'université, aussi devant les résultats scientifiques obtenus par l'université ces dernières années en matière de recherche scientifique. Son Excellence a fait remarquer que cet accord sera une occasion d'attirer les chercheurs des différentes facultés et instituts de l'université pour participer aux sessions, séminaires et conférences de l'Académie, ainsi qu'un modèle d'intégration et de convergence entre les juristes et les experts de la Oumma dans l'étude des problèmes de la vie contemporaine de manière scientifique et objective. Son Excellence a ajouté que l'Académie aspire à une coopération scientifique et plus étroite avec les équipes de recherche des membres de la faculté afin de bénéficier de leurs idées et de leur expertise qui contribueraient à l'adoption de résolutions appropriées. Son Excellence a également souligné que l'université, avec ses capacités

recherche avancées dans diverses disciplines, peut contribuer efficacement, par l'intermédiaire de ses experts, chercheurs et membres du corps enseignant, à diverses questions médicales, scientifiques, sociales, financières et économiques qui relèvent du champ d'action de l'Académie. Dans le cadre de ce mémorandum, les deux parties ont convenu de former un comité spécialisé pour élaborer les aspects de la coopération et les méthodes et mécanismes de mise en œuvre tels qu'envisagés dans le mémorandum lui-même. La cérémonie de signature du mémorandum s'est déroulée en présence du Prof. Awad Al-Khalaf, directeur par intérim de l'université Al Qassimia et du Dr Tariq Merabetin, directeur du bureau des relations extérieures de l'université. Étaient également présents de l'Académie Mme Sarah Amjad, directrice des affaires familiales et de la femme, M. Khaled Al Ahmadi, chef des affaires administratives et de formation, et M. Amjad Ibrahim, Chef des Protocoles.



#### Dr Mohammed Shuaib publie un nouveau Livre sur la Pandémie du Coronavirus

Le Secrétariat Général de L'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) félicite le Dr. Mohammed Mustafa Shuaib, Chef de la Division des Etudes et des Fatwas à l'Académie, pour la sortie de son nouveau livre : Les Jugements de la Charia sur les Epidémies et les Maladies - le Coronavirus émergent (Covid-19) comme Modèle. L'ouvrage aborde la définition de la maladie, de l'épidémie et de la pandémie, ainsi que les principaux moyens de prévenir l'émergence du coronavirus et d'autres virus et maladies, que la prévention soit matérielle et individuelle, ou spirituelle et religieuse, et la position de l'Islam sur l'infection, les jugements relatifs aux médicaments et la mise en fin de la vie des patients en phase terminale. Il

traite également la toilette mortuaire, le cortège funèbre , la façon d'ensevelir les morts pendant l'épidémie, de la décision de fermer temporairement les mosquées et de suspendre la prière du vendredi, la Omra, le Hadj et d'autres formes de culte. Il montre la gravité de la diffusion de rumeurs, en particulier en



période de crise et de désordre, les règles d'enquête et de vérification dans la diffusion des nouvelles, l'interdiction des monopoles et de l'exploitation des besoins des gens, en particulier en période d'épidémie, et bien d'autres questions détaillées dans le livre. En outre, son livre contient plusieurs prises de position sur la pandémie actuelle, les leçons qui en ont été tirées, ainsi qu'un appendice contenant les recommandations du symposium médico-juridique de l'AIFI sur le coronavirus, qui s'est tenu au début de la pandémie. Une fois de plus, le Secrétariat général de l'Académie félicite le Dr Mohammed Shuaib pour ce nouvel accomplissement et lui souhaîte davantage de succès dans toutes ses entreprises à l'avenir.

#### 12ème Réunion Mensuelle du Personnel de l'Académie

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la 12ème réunion mensuelle du personnel de l'Académie, le dimanche 26 Safar 1443 correspondant au octobre 2021. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, saluant leurs efforts remarquables au cours de l'année écoulée, car cette réunion marque un an depuis sa prise de fonctions du Secrétaire Général de l'AIFI, le 1er octobre 2020. Son Excellence a souligné que ce que l'Académie a accompli pendant cette courte période n'aurait pas été possible sans la grâce et l'aide d'Allah, puis la coopération entre le personnel de l'Académie, ainsi que la planification minutieuse de divers programmes, activités et projets, en plus de la mise en œuvre efficace par les différents départements. Son Excellence a également parlé du symposium que l'Académie organisera ce mois-ci en coopération avec la Banque Centrale d'Indonésie sur le financement social islamique et a donné ses instructions aux départements de recherche et de conférences pour faire le nécessaire pour le succès de ce symposium. La réunion a donné lieu à plusieurs décisions, notamment: •Convertir toute la correspondance interne de l'Académie au format électronique en utilisant les dernières technologies afin d'économiser les ressources en encre et en papier. •Contacter l'OCI pour obtenir le programme de comptabilité 2021 dont l'Académie a besoin pour gérer efficacement son budget. •Demander à tous les fonctionnaires de fournir à la Division des affaires du personnel leurs CV mis à jour et des copies de leurs derniers certificats académiques.

Permettre aux nettoyeurs un accès à l'entrée principale de l'Académie pour améliorer leur mobilité et faciliter leur travail.
Améliorer l'aspect général du rezde-chaussée de l'Académie, de la même manière que le premier étage.



## 23ème Réunion périodique des Chefs de Division



Jeudi 8 Rabi al-Awal 1443 correspondant au 14 octobre 2021, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général, a présidé la 23ème réunion périodique des chefs de divisions. Il a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, soulignant l'importance de la mise en œuvre les décisions des réunions

périodiques et la nécessité de la coopération et de la coordination afin d'atteindre les objectifs de l'Académie. Il a également rappelé à tous le devoir moral en accomplissant les tâches confiées à chacun d'entre nous. Ensuite il a informé les participants que la Commission de Contrôle Financier avait terminé son travail, notant que le Secrétariat Général attend le rapport détaillé de la Commission pour en tirer profit dans l'amélioration des procédures administratives et financières. Îl a également noté que le Comité a laissé quelques directives et propositions pratiques pour améliorer la transparence et l'intégrité. Îl a remercié la Direction des Affaires Administratives pour sa gestion des audits et avoir fourni tout le confort et la facilitation

nécessaires à la commission. Il a enfin, informé les participants que la conception du nouveau site de l'Académie est presque terminée. La réunion a examiné plusieurs sujets et a pris plusieurs décisions, à savoir: • Créer un comité de passation de marchés pour contrôler tous contrats et toutes les transactions afin d'assurer l'intégrité et la transparence. • Créer un comité d'inventaire chargé de surveiller les entrepôts et leur contenu afin de conserver les biens et les différents actifs de l'Académie. •Concevoir le bulletin d'information mensuel et le magazine trimestriel en interne et former davantage d'employés à cette tâche, afin de garantir la continuité.

## 24ème Réunion périodique des Chefs de division

Jeudi 22 Rabi al-Awal 1443 correspondant au 28 octobre 2021, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de L'Académie a présidé la vingt-quatrième réunion périodique des chefs de divisions, par vidéoconférence, depuis sa résidence à la capitale des EAU, Abou Dhabi. Il a ouvert la réunion en remerciant tout le personnel pour leurs efforts appréciés dans la préparation du symposium sur les crypto-monnaies que l'Académie organisera bientôt. Il a exhorté tout le monde à déployer le maximum d'efforts et à coopérer pleinement entre tous les départements et divisions pour surmonter tous les obstacles et atteindre les objectifs. Il a également félicité le personnel pour le lancement du nouveau site web de l'Académie et leur a demandé de bien le maintenir à travers un développement amélioration continus.

Il a également évoqué la visite officielle qu'il effectue actuellement avec sa délégation aux Émirats arabes unis et a rassuré tout le monde quant au succès de cette visite, puisque l'Académie a signé un protocole de partenariat et de coopération avec le Conseil mondial des Communautés musulmanes (CMCM) à Abou Dhabi, ce qui ouvre à l'Académie



de larges perspectives d'interaction directe avec les communautés musulmanes actives en dehors des États membres de l'OCI. Son Excellence a également informé les chefs de division de l'accord initial signé avec la partie émiratie lors de sa réunion avec l'Autorité générale des affaires islamiques et des Awqaf, pour tenir la 26ème session annuelle de l'Académie dans la capitale Abou Dhabi. La réunion a abordé plusieurs sujets et a abouti à plusieurs décisions, à savoir: •Appel à communications pour les colloques «Valeurs familiales» et «Phénomène du Takfir», de mi-novembre 2021 à fin janvier 2022. • Publication d'un communiqué de presse sur la sortie d'un nouveau livre du chercheur de l'Académie, Dr Mohammed Mustafa Shuaib. •Améliorer et développer le nouveau site web de l'Académie en modifiant les rubriques en anglais et en français.

#### 47ème Réunion hebdomadaire des Directeurs des Directions

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de L'Académie a présidé la 47ème réunion hebdomadaire des directeurs de département de l'Académie le lundi 27 Safar 1443 correspondant au 04 octobre 2021, au siège du Secrétariat Général. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux directeurs. Il a fait remarquer que nous sommes sur le point de tenir la cinquantedeuxième réunion, qui marque la fin d'une année complète de réunions des directeurs, et que, par conséquent, Son Excellence a chargé le département de la planification de recueillir tous les résultats et toutes les décisions de ces réunions afin d'évaluer le degré d'engagement à mettre en œuvre ce qu'ils ont émis, et de mesurer le degré de réussite de tous les départements concernés afin qu'ils puissent corriger les lacunes à l'avenir et améliorer leurs performances et leur qualité. Dans le même contexte, et à l'occasion du premier anniversaire de la prise en charge de l'Académie par Son Excellence, il a

exprimé ses sincères remerciements à tous les fonctionnaires pour les efforts sincères qu'ils déploient afin d'accomplir leur travail au mieux de leurs capacités, et l'engagement à mettre en œuvre les termes du plan stratégique afin que l'Académie puisse accomplir les tâches qui lui sont confiées et réaliser ses objectifs de servir les musulmans du monde entier. Son Excellence a également exhorté tout le monde à continuer à déployer les efforts et les performances nécessaires pour la réussite des différents événements et activités qui attendent l'Académie au cours du dernier trimestre de cette année. La réunion a permis de discuter de plusieurs questions et a abouti à plusieurs décisions notamment: •Demander au département des affaires du Cabinet de communiquer avec les États membres qui n'ont pas de membres représentatifs et les inciter à nommer de nouveaux membres avant la 25e session annuelle qui se tiendra au cours du premier trimestre de l'année prochaine. • Rappeler à tous les départements de soumettre leurs rapports annuels au département de la planification au plus tard à la mi-octobre. • Charger le département des affaires administratives de contacter l'Autorité générale des biens immobiliers saoudite pour obtenir Ārabie entrepôt alternatif à l'entrepôt actuel. •Demander au département des conférences de contacter des chercheurs spécialisés pour participer au symposium sur la finance sociale islamique qui sera organisé prochainement par l'Académie en partenariat Banque centrale d'Indonésie. avec la



SUPERVISION GÉNÉRALE PROF. DR. KOUTOUB MOUSTAPHA SANO

www.iifa-aifi.org

Rédaction MOURAD TLILI JAWZI LARDJANE

info@iifa-aifi.org

PHOTOGRAPHE AMJAD MANSI

@aifi\_org

CONCEPTION SAAD SAMAR



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTSBIEN VOULOIR NOUS CONTACTER
VIA LES ADRESSES SUIVANTES:
ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE.
B. P. 13719, DJEDDAH 21414
PHONE: (+96612) 6900347 / 6980518 / 2575662 / 6900346
FAX: (+96612) 2575661

### 48ème Réunion hebdomadaire des Directeurs des directions



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie a présidé la quarante-huitième réunion hebdomadaire des directeurs des département de l'Académie, le lundi 05 Rabi Al-Awal 1443 correspondant au 11 octobre 2021, au siège de l'Académie. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants et en les remerciant de leur présence régulière. Son Excellence a ensuite parlé des dernières mises à jour concernant les dispositions et les préparatifs du symposium sur les crypto-monnaies prévu pour le début du mois de novembre. Son Excellence a

informé les participants de l'approbation du ministère saoudien des Affaires étrangères pour que l'Académie puisse organiser ce symposium en présence. À cette occasion, Son Excellence a exprimé ses sincères remerciements à la branche du ministère saoudien des Affaires étrangères dans la région de La Mecque pour les facilités qu'elle a fournies afin d'aider l'Académie à mettre en œuvre ses programmes et activités, soulignant l'importance de maintenir une relation solide avec tous les secteurs gouvernementaux dans le pays du siège. Son Excellence a également évoqué la visite officielle qu'il effectuera aux Émirats arabes unis à la fin de ce mois, dans le cadre d'une série de visites aux États membres de l'Académie. Ces visites visent à renforcer la coopération, la communication et la coordination avec les organismes officiels d'intérêt commun au sein des États membres, ainsi qu'à signer des accords de coopération avec ces organismes et à fournir le soutien intellectuel et juridique dont les Etats

membres et les communautés musulmanes ont besoin. La réunion a discuté des décisions de la réunion précédente, et de leur suivi. Plusieurs décisions ont été émises par cette réunion, notamment: •Demander au département des conférences et séminaires d'accélérer l'envoi d'une copie des documents de recherche du séminaire sur les crypto-monnaies à tous les participants, en Arabie saoudite et ailleurs. Demander au département des médias et des relations publiques de préparer un film de présentation de l'Académie qui sera projeté lors de l'ouverture du symposium. Charger le département de la recherche et des études de préparer une brochure d'introduction au symposium, comprenant une présentation de l'Académie et une présentation du département des affaires islamiques et des activités caritatives de l'Emirat de Dubaï.

#### 49ème Réunion hebdomadaire des Directeurs des Directions

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de L'Académie a présidé la quarante-neuvième réunion hebdomadaire des directeurs des département de l'Académie le lundi 10 Rabi al-Awal correspondant au 18 octobre 2021, au siège du Secrétariat Général. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, puis il a parlé de l'importance d'une bonne préparation du symposium sur les cryptomonnaies qui aura lieu en novembre prochain et qui est le premier séminaire en présence depuis le début de la pandémie de Corona. Son Excellence a également appelé à la formation de comités spécialisés pour traiter des diverses questions liées au symposium. Sur la base du principe de transparence, de justice et d'égalité des chances, Son Excellence a rappelé que la nomination des directeurs de département et des chefs de division se



fera sur une base annuelle et en fonction des performances professionnelles, ce qui signifie la possibilité de renouvellement, de transfert et de remplacement, ainsi que de meilleures opportunités pour les fonctionaires d'acquérir plus d'expérience. Son Excellence a également remercié M. Saad Al-Samar pour ses efforts dans la conception et l'impression du onzième numéro du bulletin d'information de l'Académie. La réunion a discuté des décisions de la réunion précédente, et de leur suivi. Plusieurs décisions ont été

par cette réunion, notamment: un comité scientifique chargé émises Créer d'examiner les documents de recherche soumis pour le symposium sur les crypto-monnaies et d'assurer leur révision avant l'impression. •Créer un comité des médias chargé de gérer les aspects techniques, de préparer la brochure du symposium, d'imprimer les documents et d'enregistrer le compte rendu des sessions du symposium en audio et en vidéo. •Créer un comité des relations invités pour gérer toutes les questions liées à l'accueil, aux visas, aux vols et au suivi des VIP. •Créer un comité financier pour gérer les questions financières liées au paiement des factures et aux incitations. Nommer le Dr. Abdel-Fattah Abnaouf comme rédacteur en chef du bulletin d'information langue arabe. en

#### 50ème Réunion hebdomadaire des Directeurs des Directions

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie a présidé la cinquantième réunion hebdomadaire des directeurs de département de l'Académie, le lundi 19 Rabi al-Awal 1443 correspondant au 25 octobre 2021, au siège de l'Académie. Il a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants et en les remerciant de leur présence régulière, puis a parlé de sa prochaine visite aux Émirats arabes unis, où Son Excellence donnera une conférence sur la tolérance et la coexistence pacifique dans les sociétés de l'Islam au nom du Secrétariat général de l'OCI lors de la journée honorifique de l'OCI, qui fait partie de l'ordre du jour de l'Expo universelle de Dubaï. Au cours de sa visite, son Excellence cherchera également à renforcer les relations de coopération et de partenariat stratégique avec certaines autorités compétentes ayant des intérêts communs avec l'Académie. Son Excellence a également abordé le sujet

du prochain symposium scientifique de l'Académie sur les crypto-monnaies qui se tiendra le 8 novembre prochain, où il a été informé des derniers développements des comités spécialisés chargés de préparer ce symposium. Son Excellence a ensuite remercié le Dr Muhammad Mustafa Shuaib, chef de la division des études et des fatwas, pour ses efforts dans la rédaction des biographies des savants et experts défunts qui ont servi l'Académie. La réunion a discuté des décisions de la réunion précédente et de leur suivi. Plusieurs décisions ont été prises par la réunion, notamment: • Élaborer une conception intégrée pour le symposium consultatif des chefs et secrétaires des organismes d'Ifta dans les États membres et les communautés musulmanes afin d'informer les participants de l'heure, du lieu et de la date de sa tenue, et présenter la conception au Secrétariat général au début de l'année prochaine, suffisamment tôt pour éviter tout retard.

Préparer la version éditée du bulletin d'information de l'Académie par le département médias et remise au rédacteur en chef pour révision et relecture.
Rédiger les infos de l'academie dans les trois langues à la fin de chaque semaine en vue de leur inclusion dans le bulletin d'infos.

